

CHAPITRE IV

DES PRONOMS

Les pronoms se divisent en *personnels*, *démonstratifs*, *possessifs*, *relatifs* et *indéfinis*.

Les pronoms *personnels* sont, pour la première, *je me, moi, nous* ; pour la seconde, *tu, te, toi, vous* ; pour la troisième, *il, ils, elle; elles, le, la, les, lui, eux, se, soi, leur*.

Les pronoms *démonstratifs* sont : *ce, celui, celui-ci, celui-là, ceci, cela; celle, celle-ci, celle-là; ceux, ceux-ci, ceux-là; celles, celles-ci, celles-là*.

Les pronoms *possessifs* sont : *le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur; la mienne, la tienne, la sienne, la nôtre, la vôtre, la leur; les miens, les tiens, les siens; les miennes, les tiennes, les siennes; les nôtres, les vôtres, les leurs*.

Les pronoms *relatifs* sont : *qui, que, quoi, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, duquel, de laquelle, desquelles, dont, en, y, où*.

Les pronoms *indéfinis* sont : *on, chacun, personne, autrui, rien, quiconque, l'un, l'autre, quelqu'un, quelque chose, un autre, tout, tout le monde, qui signifiant quelle personne, et que, quoi signifiant quelle chose*.

Abréviations dans l'analyse des pronoms.

Pronom personnel (*Pron. pers.*)—démonstratif (*dém.*) possessif (*poss.*)—relatif (*rel.*)—indéfini (*indéf.*) ;

Première, seconde ou troisième personne (1^e, 2^e ou 3^e p.) (m. ou f.)—(s. ou pl.)—représente ou a pour antécédent (*représ. ou antéc.*)

Analyse du *Nom*, de l'*Article*, de l'*Adjectif* et du *Pronom*.

MODÈLE.

Je plains cet homme dont la vie offre un enchaînement de malheurs. Tu es content. Nous sommes sensibles. Vous êtes savants. Vos devoirs sont bons ; les miens sont passables ; ceux-ci sont mauvais.

1. Je—pron. pers. 1^{re} p. m. s.

2. plains.....

3. cet—adj. dém. m. s. dét. homme.

4. homme—n. comm. m. s.

5. dont—pron. rel. 3^e p. m. s. (autéc. homme).

6. la—art. simpl. f. s. dét. vie.

7. vie—n. comm. f. s.

8. offre.....